

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°2008-481 DU 26 AOUT 2008

Chargeant **Monsieur Armand ZINZIDOHOUE**, Ministre Délégué auprès du Président de la République, Chargé des Transports et des Travaux Publics, de l'intérim de **Monsieur Roger DOVONOU**, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche pour la période du **25 au 27 août 2008**.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2006 par la Cours Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentiel le du 19 mars 2006 ;
- Vu le décret n° 2007 - 540 du 02 novembre 2007 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE :

Article 1er : Monsieur **Armand ZINZIDOHOUE**, Ministre Délégué auprès du Président de la République, Chargé des Transports et des Travaux Publics est chargé de l'intérim de Monsieur Roger DOVONOU, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche pour la période du **25 au 27 août 2008**.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Coto nou, le 26 août 2008

**Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,**

Dr. Boni YAYI

*Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HCJ 2 HAAC 2 MEF 4 MAEP 4 MDCTTP/PR 4
autres Ministères 21 Départements 6 SGG 4 JORB 1.*